



Compte rendu de la réunion du conseil municipal de Crazannes
vendredi 1er octobre 2021

présents : Madame Marie-Noëlle Martin,
Monsieur Jean-Luc Mullon, Madame Isabelle Barret, Madame Jackie Theillout, Madame Véronique Barbotteau, Monsieur Colin Marsh, Monsieur Jamy Vallier, Monsieur Jacques Busson, Monsieur Benoît Hapiot

excusés : Monsieur Jean Moreau donne procuration à Monsieur Mullon
Madame Anne-Marie Morin donne procuration à Madame Theillout

Madame Isabelle Barret secrétaire

Madame le Maire ouvre la séance à 20h45

1- Approbation du dernier compte rendu

contre 0
pour 11
approuvé à l'unanimité

2-dispositif de signalement des actes de violence

présenté à la CdC : le CdG met en place une cellule pour intervenir sur la demande d'un agent qui se juge victime de violence.

La collectivité propose à Madame Morin d'être référente et donne pouvoir à Madame le Maire de signer la convention avec le Centre de Gestion. Madame Morin portera ce dispositif à la connaissance des agents communaux.

3-délibération à propos de la décision modificative n°5 : travaux du logement 1 place de la poste

les dépenses de travaux dépassent les prévisions du fait de la dégradation des lieux

le budget initial était de 32000 euros

la nouvelle proposition est de 42000 euros

contre 0

pour 11

approuvé à l'unanimité

4-départ d'un agent à la retraite

Madame Béatrice Guyot est partie à la retraite le 30 septembre

la commission emploi a recruté une personne pour la remplacer

le SIVOS fête Mme Guyot le 15 octobre

la commune de Crazannes le 26 octobre à 20h : Monsieur Hapiot ira bénévolement à l'école pour créer un travail d'artiste avec les enfants à destination de Béatrice. On n'a pas le droit d'offrir une prime retraite. Le conseil décide d'acheter une carte cadeau multi-enseignes d'une valeur de 500 euros.

contre 0

pour 11

approuvé à l'unanimité

5-repas des aînés

dimanche 12 décembre

la commission fête et cérémonie organise

65 ans âge minimum

6-volets 18 rue de Prévalon PLU

les couleurs sont imposées par le règlement du plan local d'urbanisme en page 33

Une dispense est illégale.

7-Terra aventura

les compétences tourisme de la commune sont remises à la Communauté de Commune

Terra aventura sera développé sur la commune en version vélo sur une distance maximum de 15km

réunion mardi 5 octobre 10h avec Madame Lucie Rapicault, responsable du tourisme à la Communauté de Commune, pour reconnaître le parcours

8- questions diverses

vêtements de travail des agents à renouveler

Madame Ocqueteau a pris rendez vous avec la commission urbanisme et environnement le 15 octobre à 10h, pour un projet de terrain constructif U2 à l'Anglée.

La séance s'achève à 22h15.



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'M. Rapicault', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de Charente-Maritime' and 'Charente-Maritime' around a central emblem. The signature is written in a cursive style and extends across the stamp.